

Déportation des habitants de l'Île Saint-Jean en 1758 : évènement historique national

Par Nick Arsenault, 6 août 2014



De la gauche, Leonard Cusack, représentant de l'Î.-P.-É. au sein de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, Robert Goguen, député de Moncton-Riverview-Dieppe, Georges Arsenault, représentant le Comité historique Soeur-Antoinette-DesRoches qui avait entrepris les démarches afin d'en faire la demande à la Commission en 2008 et Karen Jans, directrice de Parcs Canada Î.-P.-É

La déportation des Acadiens de 1758 est maintenant reconnue comme un évènement d'importance historique national.

Au lieu historique national Port-la-Joye, endroit où ces déportations tragiques se sont déroulées voilà 256 ans, une belle cérémonie s'est déroulée et une plaque permanente fut dévoilée. De façon appropriée, cette cérémonie fut célébrée le 28 juillet dernier, ce qui est également la Journée de commémoration de la Déportation des Acadiens.

«Cette plaque commémorative va aider à mieux faire connaître et raconter l’histoire de la Déportation des Acadiens de 1758 pour nos futures générations», dit Leonard Cusack, représentant de l’Île-du-Prince-Édouard au sein de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. «C’est un moment de grande importance pour préserver la riche histoire acadienne que nous avons ici à notre province.»

C’était d’ailleurs la recommandation de M. Cusack que des efforts soient faits pour rendre la Déportation de 1758 d’importance historique nationale voilà sept ans. En 2008, le Comité historique Sœur-Antoinette-DesRoches, mené par son président Georges Arsenault, entreprend les démarches afin d’en faire la demande à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

«Quand l’Île Saint-Jean est tombée aux mains des Britanniques au mois de juillet 1758, l’on comptait une population civile d’environ 4 250 personnes. De ce nombre, environ 3 000 ont été déportés en France et plus que la moitié ont succombé à la maladie ou sont morts dans le naufrage de trois des navires», explique Georges Arsenault. «Cette déportation était particulièrement meurtrière, en comparaison avec les déportations de la Nouvelle-Écosse, et c’est la plus grande tragédie humaine documentée de l’Île-du-Prince-Édouard.»

Plusieurs distingués étaient présents lors de cette cérémonie, incluant Robert Goguen, Secrétaire parlementaire du ministre de la Justice (au nom de l’honorable Leona Aglukkaq, ministre de l’Environnement et ministre responsable de Parcs Canada), Karen Jans, directrice de Parcs Canada, l’Île-du-Prince-Édouard et le président de la Société Saint-Thomas-d’Aquin, Guy Labonté.

Monique Pendergast-Doucette et sa nièce Hannah Williams ont interprété l’hymne national, Ô Canada, Un Acadien errant et ont mené l’Ave Marie Stella au site de l’Odyssée acadienne. Sœur Della Gaudet, secrétaire-trésorière du Comité historique Sœur-Antoinette-DesRoches, a déposé une gerbe sur le monument de l’Odyssée acadienne en reconnaissance des ancêtres acadiens qui ont dû subir ces déportations déracinables.

«L’histoire du Grand Dérangement est certes une histoire tragique, mais elle est aussi une histoire de courage, de détermination et de résilience», rappelle Georges Arsenault. «Grâce aux nouvelles recherches généalogiques, on arrive à documenter d’incroyables histoires personnelles et de famille; des odyssées qui nous aident à mieux comprendre l’impact réel des déportations sur le peuple acadien.»

Le site historique national Port-la-Joye est ouvert cet été et cet automne tous les jours pour les visiteurs jusqu’au 17 octobre.

Texte de la plaque

« La déportation des habitants de l’Île Saint-Jean : L’une des plus massives et la plus meurtrière des déportations acadiennes (1755-1762) a lieu ici en 1758, durant la guerre de Sept Ans. Pour démanteler la colonie française de l’Île Saint-Jean, les Britanniques exilent en France au-delà de 3 000 habitants, dont plus de la moitié meurent à la suite de maladies ou de naufrages. Quelque 1 100 habitants échappent

à la déportation, certains se cachant dans l'Île, la plupart se réfugiant ailleurs en territoire français. La culture acadienne et la langue française qui perdurent à l'Île-du-Prince-Édouard témoignent de la détermination de tous les Acadiens qui s'y établissent après la guerre.»



Sœur Della Gaudet a déposé une gerbe sur le monument de l'Odyssée acadienne en reconnaissance des ancêtres acadiens qui ont subi la déportation.